

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA SANTÉ MENTALE NE PREND PAS DE VACANCES

Les experts en santé mentale invitent les partis politiques à en faire une priorité

Montréal, le 05 août 2026 – L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) a dévoilé aujourd'hui la **plateforme Santé mentale 2026** en compagnie de nombreux partenaires issus du réseau de la santé, du milieu communautaire et de la société civile. À l'approche des élections provinciales, ils invitent l'ensemble des partis politiques à faire de la santé mentale une priorité en intégrant à leurs plateformes électorales des engagements concrets, structurants et fondés sur l'expertise du milieu.

Des constats qui appellent à agir

Sous le thème « La santé mentale ne prend pas de vacances », l'initiative s'appuie sur les plus récentes données publiques disponibles, qui brossent un portrait préoccupant de la santé mentale au Québec. Dans la province, près d'une personne sur cinq présente un trouble de santé mentale chaque année et la probabilité de présenter un tel trouble au cours d'une vie serait désormais davantage la norme que l'exception. Malgré tout, seulement **5,6 % du budget** du ministère de la Santé et des Services sociaux est consacré à la santé mentale. Les services demeurent fragmentés, les trajectoires de soins manquent de clarté et les inégalités d'accès persistent entre les régions et les grands centres.

Les conséquences de ce déséquilibre se font sentir dans l'ensemble de la société québécoise en 2026. Le Québec compte environ **12 000 personnes en situation d'itinérance visible**, alors que les troubles mentaux sont fortement surreprésentés au sein de cette population. Chez les jeunes filles de 10 à 14 ans, le **taux d'hospitalisation pour**

tentative de suicide a triplé entre 2010 et 2023. Près de **25 millions d'heures de travail ont également été perdues** au sein du réseau de la santé en raison de problèmes de santé mentale du personnel.

« La santé mentale touche tout le monde, elle traverse les générations, les territoires et les milieux de vie. Au cours des dernières années, les enjeux qui y sont associés prennent de l'ampleur et leurs répercussions se font sentir plus que jamais dans toutes les sphères de notre société. Cette réalité doit nous amener à prendre un temps d'arrêt collectif et à agir. Investir en santé mentale, c'est prévenir la détérioration des situations et permettre aux personnes de retrouver une stabilité, de poursuivre un parcours de vie sain et de prendre pleinement part à la société », affirme Dre Claire Gamache, présidente de l'AMPQ.

Six mesures pour prendre soin de la santé mentale des Québécois

Par cette plateforme, l'AMPQ souhaite contribuer positivement au débat public en mettant son expertise au service des décideurs. Elle propose une feuille de route réaliste, fondée sur l'expérience clinique et les meilleures pratiques. L'objectif est de renforcer le filet social québécois et d'améliorer durablement l'accès, la qualité et la continuité des soins en santé mentale.

La plateforme Santé mentale 2026 propose six mesures phares :

- Nommer une ministre ou un ministre responsable de la santé mentale;
- Prévenir l'itinérance;
- Déployer des alternatives à l'hospitalisation pour tous, des jeunes aux aînés;
- Renforcer la prévention du suicide, notamment chez les jeunes;
- Prendre soin de celles et ceux qui soignent;
- Faciliter l'accès aux soins et renforcer la téléconsultation et la télémédecine en santé mentale.

Prévenir l'itinérance en agissant plus tôt

Alors que l'itinérance est en croissance au Québec et s'impose comme un enjeu prioritaire à l'approche des prochaines élections, la santé mentale doit faire partie des solutions. Pour l'AMPQ, agir plus tôt et mieux arrimer le réseau de la santé et le milieu communautaire est essentiel pour prévenir les trajectoires vers l'itinérance.

Les initiatives comme le Projet de réaffiliation en itinérance et santé mentale (PRISM) démontrent déjà les bénéfices de cette collaboration.

« Les troubles de santé mentale sont parmi les facteurs les plus communs contribuant à la perte de logement et à l'exclusion sociale. Ils doivent être considérés donc comme un enjeu social prioritaire. Des programmes comme le PRISM démontrent qu'un accompagnement psychosocial accessible, adapté, humain et coordonné permet de stabiliser les personnes les plus vulnérables, de faciliter la transition vers le logement et d'éviter que des situations complexes ne le deviennent encore plus. », souligne James Hughes, président et chef de la direction de Mission Old Brewery.

Dans l'ensemble, les propositions inscrites dans la Plateforme visent à mieux structurer les services, à rendre les soins plus accessibles et à offrir des trajectoires plus humaines et efficaces, tout en protégeant les populations vulnérables et en soutenant les équipes qui les accompagnent.

« La santé mentale est un enjeu de société qui appelle une réponse forte et collective. Nous invitons les candidates et les candidats de toutes les formations politiques à s'inspirer de ces propositions et à faire de la santé mentale une priorité du prochain mandat. Les psychiatres du Québec souhaitent pleinement assumer leur rôle social et agir comme coarchitectes des solutions, en mettant leur expertise au service des décideurs et de la population », conclut Dre Gamache.

La plateforme et les six mesures phares peuvent être consultées sur [Santé mentale 2026](#).

– 30 –

À propos de l'Association des médecins psychiatres du Québec

L'Association des médecins psychiatres du Québec regroupe plus de 1300 psychiatres pratiquant à travers le Québec. Elle a pour mission de promouvoir l'excellence en psychiatrie, de soutenir ses membres dans leur pratique et de contribuer à l'amélioration des soins et services en santé mentale pour l'ensemble de la population.

– 30 –

Source:

Marikym Gaudreault

Ryan Affaires publiques,

marikym@ryanap.com

(514)-267-4153

Martine Dériger, directrice générale

Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ)

(514) 515-4304

mderiger@fmsq.org